Fiche 10

UNE EGLISE REFORMEE ET EVANGELIQUE

L'Eglise de Jésus-Christ est, comme l'Israël de l'Ancien Testament, un peuple en marche. Elle se constitue au fil des siècles grâce à l'appel de Dieu et à sa promesse de bénédiction sur les croyants et leurs enfants.
Cette conception dynamique met l'accent sur l'ouverture envers ceux que Dieu appelle, mais également sur la nécessité d'une transmission fidèle de cet appel et de son contenu. Cette double exigence se traduit dans une organisation et une action pastorale spécifiques.

1. L'Eglise, un peuple qui traverse l'histoire

a. Un seul peuple dans les deux testaments. L'Ecriture souligne à bien des reprises la nouveauté qui apparaît en Christ, nouveauté déjà annoncée dans l'Ancien Testament (Jr 31.31-35 ; Ez 36.26-27). Mais la continuité est également affirmée fortement : par l'annonce du salut désormais ouverte à toutes les nations, l'alliance avec Abraham n'est pas abolie mais elle parvient à son accomplissement (Ga 3.6-18).

En raison de cette continuité, il n'est pas question de plusieurs mais d'**un seul peuple de Dieu**. Dans le Nouveau Testament, ce peuple s'identifie à l'Eglise composée de tous ceux que le Seigneur appelle « d'entre les Juifs mais aussi d'entre les nations » (Ro 9.24). Ainsi, quand Paul compare le peuple de Dieu à un olivier, il insiste sur le fait qu'il y a **un seul arbre** (Ro 11.16-24).

Quand Jésus dit : *« Je bâtirai mon Eglise »* (Mt 16.18), il utilise le terme qui était utilisé pour désigner l'assemblée réunie au pied du Mont Sinaï ou au temple à Jérusalem (Dt 4.10 ; 9.10 ; 18.16 ; Ps 22.23, 26 ; 35.18 ; 40.10, etc.).

La nouveauté avec le Nouveau Testament se manifeste ainsi :

Jésus-Christ accomplit les promesses concernant le Messie. Il est le centre et l'aboutissement de la foi

- La loi dans son sens profond ne change pas. Seules les dimensions rituelles et sacrificielles sont abolies
- L'Esprit de Dieu, répandu sur chaque membre du peuple de Dieu, est l'agent principal de la sanctification, par notre union à Christ
- La porte du salut est maintenant grande ouverte aux non-Juifs (Ro 10.12-13 citant Joël 2.32), héritiers d'une même espérance.

b. Une spiritualité individuelle et communautaire. Une telle continuité a des conséquences pour la spiritualité. Tout au long de l'Ecriture, cette spiritualité n'est jamais envisagée de manière seulement individuelle : *les croyants sont appelés à grandir dans le cadre d'un corps* (Ep 2.14-16). Ainsi, l'Eglise en tant que communauté est-elle le lieu par excellence où la vie chrétienne devient visible : par le pardon, le soutien, l'édification mutuels.

La dimension communautaire est visible également dans la continuité des générations : *« La bienveillance de l'Eternel dure d'éternité en éternité pour ceux qui le craignent, et sa justice pour les fils de leurs fils »* (Ps 103 .17). L'éducation des enfants de chrétiens, au sein de l'Eglise, est accompagnée d'une promesse (Es 59.20-21 ; Ac 2.39).

Deux dérives doivent être évitées :

- le *« multitudinisme »* qui veut qu'on puisse être membre de l'Eglise sans engagement personnel dans la foi ; et
- *l'individualisme* de la foi qui envisage la vie chrétienne comme possible sans engagement réel dans la communauté chrétienne.

2. Une communauté spirituelle, mais dans ce monde

a. Eglise visible et invisible. Il s'agit d'une seule Eglise, mais décrite de deux façons : telle que les hommes peuvent la voir et telle que Dieu la connaît (2 Tm 2.19-20).
- L'Eglise visible, tout comme chacun de nous, demeure marquée par la faiblesse et par le péché. Cette Eglise est donc imparfaite et plus ou moins fidèle.
- L'Eglise invisible, connue de Dieu seul, est composée des authentiques croyants : ceux qu'Il a choisis, qu'Il garde et sauve infailliblement. C'est le peuple des rachetés héritiers de la vie éternelle.

Les lettres apostoliques s'adressent bien aux Eglises en tant que peuple des élus (Ep 1.3-14 ; 2.1-10...), tout en reconnaissant qu'en leur sein, *« tous n'ont pas la foi »* (2 Th 3.2).

b. A quoi l'Eglise se reconnaît-elle ? Les Réformateurs du XVI^{ème} siècle ont retenu trois marques précises pour l'Eglise visible :
- *l*a Parole de Dieu y est fidèlement prêchée et reçue
- Les sacrements (baptême, cène) y sont droitement administrés
- La discipline ecclésiastique y est pratiquée.

Cela démontre que ce n'est pas le caractère institutionnel qui définit principalement l'Eglise. Ce n'est pas non plus la qualité spirituelle de ses membres. L'Eglise se définit avant tout en rapport avec la Parole et la promesse de Dieu (1 Pi 1.23-25).

Dérives possibles.
En insistant sur *la dimension visible* (et imparfaite) de l'Eglise, on risque de tolérer des enseignements ou des comportements qui sont contraires à ce qu'elle doit être.
En insistant sur *la dimension invisible* (parfaite) de l'Eglise, on peut oublier le cheminement progressif de ses membres et tomber dans le dénigrement sous le prétexte qu'elle ne correspondrait pas suffisamment à la norme biblique... ou à notre désir.

3. Réformés et évangéliques : un double héritage

Au carrefour du Protestantisme. Sur le plan de l'histoire, les *Eglises réformées évangéliques* revendiquent deux « sources » principales : *la Réforme calvinienne* du XVI^{ème} siècle et *les Réveils* qui ont marqué le Protestantisme à partir du XVIII^{ème} siècle.

Le lien avec la Réforme, sur le plan théologique et spirituel, s'exprime notamment avec les « cinq Soli » : la gloire appartient à Dieu seul (*soli Deo gloria*), l'Ecriture est la seule norme pour la foi et la vie chrétienne (*sola Scriptura*), le salut est par la grâce seule (*sola gratia*), saisi par la foi seule (*sola fide*) en Jésus-Christ seul (*solus Christus*).

Le lien avec les Réveils se manifeste par l'insistance sur l'engagement personnel du croyant dans l'Eglise et dans le monde. Les *Eglises réformées évangéliques* n'adhèrent pas au principe du pluralisme doctrinal.

Des Eglises « confessantes ». Cette expression désigne l'attachement au contenu objectif de la foi (ce en quoi nous croyons). L'importance pour les croyants de *« garder le bon dépôt »* (1 Tm 6.20 ; 2 Tm 1.12-14) a conduit les Réformateurs à rédiger des *Confessions de foi*. Bien qu'écrites dans un contexte donné, elles veulent formuler le contenu de la foi dans ses axes principaux et permanents.

Spiritualité et témoignage. L'Eglise n'est pas seulement appelée à cultiver sa spiritualité ; elle est placée dans le monde pour rendre témoignage à Jésus-Christ, pour proclamer l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre (Mt 5.13-16 ; Ap 5.9). *« Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte »* (1 Pi 3.15).

une version plus développée de ce texte est disponible